

Par E-mail

Office fédéral des migrations
Section des affaires juridiques
Roxane Bourquin et Martina Filli

Berne, le 23 mai 2012

Prise de position sur l'adaptation de l'Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) – Apprentissage pour les sans-papiers

Mesdames et Messieurs,

L'Association des organisateurs de mesures du marché du travail en Suisse (AOMAS) souhaite prendre position sur l'adaptation de l'OASA.

L'AOMAS regroupe près de 160 organisations publiques et d'intérêt général qui aident les demandeurs d'emploi à s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail. L'AOMAS s'engage particulièrement pour une insertion sociale et professionnelle durable et réussie des personnes en recherche d'emploi. L'accès des jeunes sans statut légal à une formation professionnelle de base est pour nous une thématique importante.

Nous saluons l'adaptation de l'ordonnance. Le principe reconnu et appliqué dans la pratique, d'intégrer dans les écoles publiques tous les enfants étrangers vivant en Suisse et d'éviter toute discrimination, devrait aussi valoir dans la formation professionnelle de base. Le système scolaire dual et la généralisation de l'apprentissage ont particulièrement fait leurs preuves auprès des enfants immigrés, cela a aussi été démontré dans l'étude de l'OCDE „L'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en Suisse“. L'apprentissage permet une entrée rapide sur le marché du travail et représente un facteur décisif pour une insertion professionnelle et sociale durable des jeunes, que ce soit dans le pays d'origine ou en Suisse.

Nous proposons en plus, que les jeunes immigrés sans statut légal obtiennent l'accès aux mesures actives du marché du travail pour les jeunes. Par exemple, aux semestres de motivation, qui accompagnent efficacement la transition de l'école à la formation professionnelle de base. C'est seulement ainsi que les changements de l'ordonnance seraient cohérents avec vos buts. Art. 30a al.1 let.b est de ce fait à supprimer.

La présente prise de position sur l'adaptation de l'OASA a été approuvée par le comité de l'Association. Nous vous remercions d'avance de la prise en considération de nos remarques et propositions et restons volontiers à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Meilleures salutations

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. D'Alessandro'.

Prisca D'Alessandro
Geschäftsleiterin SVOAM